



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance du 10 septembre 2020  
à 21 heures 00 minutes - Salle du Conseil Municipal

**Date de convocation : 03 septembre 2020**

**Étaient présents :** Mrs. Frédéric DEMOISSON, Michel STREIFF, Stéphane LASCAUX, Michel HERBY, Didier PIERSON

Mmes Isabelle COLLIGNON MATHIEU, Amélie MARCHAL, Justine PAPA, Andrée BRUNET, Martine HAMITI

**Absent excusé :** Jonathan MORGADO

**A été nommé comme secrétaire de séance :** Michel HERBY

### N° 2020-056 : Frais scolaire St Julien et Rembercourt

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les frais que la Commune de Saint Julien lès Gorze et Rembercourt doit à la Commune de Waville, basés sur le grand livre du 01 août 2018 au 31 juillet 2019 des frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2018-2019 de l'école.

### Fonctionnement 2018-2019 écoles d'après grand livre du 1er août 2018 au 31 juillet 2019

	Dépenses 2018-2019	ST JULIEN	REMBERCOURT
		Recettes 2018-2019	Recettes 2018-2019
Fournitures	4 816,21 €	1 256,40 €	279,20 €
Dictionnaires CM2	68,02 €	8,50 €	0,00 €
Salaire ATSEM	19 453,28 €	4 168,56 €	1 127,73 €
Salaire remplaçante ATSEM	213,49 €	45,75 €	12,38 €
Salaire accompagnatrice bus	5 664,69 €*	2 231,54 €*	686,63 €*
Entrée piscine	2 700,00 €	790,24 €	0,00 €
Transport piscine	1 375,00 €	402,44 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>34 290,69 €</b>	<b>8 903,44 €</b>	<b>2 105,93 €</b>

\* au prorata du nombre d'élèves transports : Rembercourt : 4 ; st Julien : 13 ; Waville : 16

Effectif 2018-2019 (piscine)	Total	Maternelle	Primaire W	Primaire St J	Dico cm2 W	Dico cm2 ST J	Dico cm2 R
Waville	47	18	12	17	7	1	0
St Julien	18	6	7	5	0	0	0
Rembercourt	4	4	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Dépense fonctionnement Rembercourt	
Eau/Assainissement	414,56 €
Energie/électricité	5 970,24 €
Fourniture d'entretien	664,50 €
Services extérieurs : entretien réparation maintenance	3 351,00 €
Télécommunication	371,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 771,36 €</b>
Nombre d'élèves scolarisés à WAVILLE	51,00 €
PRIX par élève	211,20 €
Nombre d'élève	4,00 €
<b>Pour Rembercourt</b>	<b>844,81 €</b>

<b>Total dû par Saint Julien</b>	<b>Total dû par Rembercourt</b>
<b>8 903,44 €</b>	<b>2 950,74 € (2 105,93+844,81)</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de facturer à la Commune de Saint Julien lès Gorze la somme de 8 903,44 euros et 2 950,74 euros à la commune de Rembercourt

- **AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

**N° 2020-057 : Demande de subvention**

Vu la demande de l'Association Bibliothèque Gabriel Gobron de Bayonville sur Mad représentée par Madame Andrée FISCHER, Présidente ;

Madame le Maire présente la demande de l'Association Bibliothèque Gabriel Gobron concernant une demande de subvention pour le festival du conte et de l'Oralité 2020.

L'association sollicite une aide de 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 5 voix contre, 4 abstentions et 1 voix pour, décide de ne pas subventionner le festival. Il considère qu'aucune manifestation n'est organisée sur la commune de Waville.

**N° 2020-058 : Droit de préférence parcelles B959 et B 960**

Vu, l'article L. 331-24 du code forestier disposant qu'en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de « bois et forêts », et d'une superficie totale inférieure à quatre hectares, la commune sur le territoire de laquelle se trouve cette propriété bénéficie d'un droit de préférence.

Vu, la possibilité d'exercer le droit de préférence pour les parcelles boisées cadastrées B 959 et B960 à Waville présentée par Me Isabelle LEHMANN, notaire à Ars Sur Moselle, concernant la vente de Mme Catherine JUNG.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

**Décide** de ne pas faire valoir son droit de préférence.

Fait à WAVILLE  
Le 10 septembre 2020

Le Maire,  
Isabelle COLLIGNON MATHIEU





## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance du 10 septembre 2020  
à 21 heures 00 minutes - Salle du Conseil Municipal

Date de convocation : 03 septembre 2020

**Étaient présents :** Mrs. Frédéric DEMOISSON, Michel STREIFF, Stéphane LASCAUX, Michel HERBY, Didier PIERSON  
Mmes Isabelle COLLIGNON MATHIEU, Amélie MARCHAL, Justine PAPA, Andrée BRUNET, Martine HAMITI

**Absent excusé :** Jonathan MORGADO

**A été nommé comme secrétaire de séance :** Michel HERBY

### N° 2020-056 : Frais scolaire St Julien et Rembercourt

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les frais que la Commune de Saint Julien lès Gorze et Rembercourt doit à la Commune de Waville, basés sur le grand livre du 01 août 2018 au 31 juillet 2019 des frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2018-2019 de l'école.

### Fonctionnement 2018-2019 écoles d'après grand livre du 1er août 2018 au 31 juillet 2019

	Dépenses 2018-2019	ST JULIEN	REMBERCOURT
		Recettes 2018-2019	Recettes 2018-2019
Fournitures	4 816,21 €	1 256,40 €	279,20 €
Dictionnaires CM2	68,02 €	8,50 €	0,00 €
Salaire ATSEM	19 453,28 €	4 168,56 €	1 127,73 €
Salaire remplaçante ATSEM	213,49 €	45,75 €	12,38 €
Salaire accompagnatrice bus	5 664,69 €* 5 664,69 €	2 231,54 €* 2 231,54 €	686,63 €* 686,63 €
Entrée piscine	2 700,00 €	790,24 €	0,00 €
Transport piscine	1 375,00 €	402,44 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>34 290,69 €</b>	<b>8 903,44 €</b>	<b>2 105,93 €</b>

\* au prorata du nombre d'élèves transports : Rembercourt : 4 ; st Julien : 13 ; Waville : 16

Effectif 2018-2019 (piscine)	Total	Maternelle	Primaire W	Primaire St J	Dico cm2 W	Dico cm2 ST J	Dico cm2 R
Waville	47	18	12	17	7	1	0
St Julien	18	6	7	5	0	0	0
Rembercourt	4	4	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>



Dépense fonctionnement Rembercourt	
Eau/Assainissement	414,56 €
Energie/électricité	5 970,24 €
Fourniture d'entretien	664,50 €
Services extérieurs : entretien réparation maintenance	3 351,00 €
Télécommunication	371,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 771,36 €</b>
Nombre d'élèves scolarisés à WAVILLE	51,00 €
PRIX par élève	211,20 €
Nombre d'élève	4,00 €
<b>Pour Rembercourt</b>	<b>844,81 €</b>

<b>Total dû par Saint Julien</b>	<b>Total dû par Rembercourt</b>
<b>8 903,44 €</b>	<b>2 950,74 € (2 105,93+844,81)</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de facturer à la Commune de Saint Julien lès Gorze la somme de 8 903,44 euros et 2 950,74 euros à la commune de Rembercourt

- **AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

**N° 2020-057 : Demande de subvention**

**Vu** la demande de l'Association Bibliothèque Gabriel Gobron de Bayonville sur Mad représentée par Madame Andrée FISCHER, Présidente ;

Madame le Maire présente la demande de l'Association Bibliothèque Gabriel Gobron concernant une demande de subvention pour le festival du conte et de l'Oralité 2020.

L'association sollicite une aide de 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 5 voix contre, 4 abstentions et 1 voix pour, décide de ne pas subventionner le festival. Il considère qu'aucune manifestation n'est organisée sur la commune de Waville.

**N° 2020-058 : Droit de préférence parcelles B959 et B 960**

**Vu**, l'article L. 331-24 du code forestier disposant qu'en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de « bois et forêts », et d'une superficie totale inférieure à quatre hectares, la commune sur le territoire de laquelle se trouve cette propriété bénéficie d'un droit de préférence.

**Vu**, la possibilité d'exercer le droit de préférence pour les parcelles boisées cadastrées B 959 et B960 à Waville présentée par Me Isabelle LEHMANN, notaire à Ars Sur Moselle, concernant la vente de Mme Catherine JUNG.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

**Décide** de ne pas faire valoir son droit de préférence.

Fait à WAVILLE  
Le 10 septembre 2020

Le Maire,  
Isabelle COLLIGNON MATHIEU

